

Google débloque 60 millions d'euros pour la presse française

Un accord a été signé vendredi entre **Google** et les éditeurs français. Il forme la conclusion d'une longue discussion.

Sous la houlette du gouvernement, la médiation entre le groupe Internet et l'Association de la presse d'information politique et générale va aboutir à la création d'un fonds dédié de **60 millions d'euros** visant à « faciliter la transition de la presse vers le monde numérique », [explique l'Espresso.fr](#).

François Hollande, Président de la République, et **Eric Schmidt**, Président exécutif de Google, ont présenté cette « solution négociée » à l'Élysée.

Avec la présence des personnalités qui ont joué un rôle actif dans ces « négociations intenses », comme l'explique le communiqué du Palais présidentiel.

Un accord « historique »

Notamment **Marc Schwartz** (médiateur), **Aurélie Filippetti** (ministre de la Culture et de la Communication) et **Fleur Pellerin** (ministre déléguée en charge de l'Économie numérique).

Celle-ci se déclare « heureuse » de « l'accord historique entre Google et la Presse ».

Tout en poursuivant : « *C'est un bel exemple d'intégration constructive dans l'écosystème local. L'accord couvre la presse d'information politique et générale, y compris les pure players.* »

« *Ce partenariat entre des acteurs privés n'avait pas de lien avec les réflexions en cours sur l'intervention de l'État en faveur de la presse* », précise toutefois l'Élysée.

De son côté, Google évoque deux initiatives « pour stimuler l'innovation et augmenter les revenus des éditeurs français » [dans une contribution blog](#).

Outre le fonds de 60 millions d'euros pour financer des « projets de modernisation et de transition numérique de la presse », le groupe Internet évoque un « renforcement du partenariat » avec les éditeurs de presse.

Il s'agira de les aider à « *augmenter leurs chiffres d'affaires sur Internet en exploitant les technologies publicitaires* ».

En signant cet accord, Google devrait donc écarter le risque d'un texte de loi visant à imposer un système de droit voisin sur le référencement des articles de presse sur Internet.

Ce qui aurait abouti à une nouvelle taxation affectant Google très actif dans l'actualité via son portail d'agrégation d'informations Google Actualités (Google News).

Un problème qui touche l'Europe entière

Le débat dépasse les frontières. Le 12 décembre 2012, [la presse belge francophone et Google](#) avaient déjà signé un accord « de pacification » d'un autre genre.

Il concernait le référencement des contenus des journaux sur le moteur de recherche. Mais aucun système de redevance ne serait à l'ordre du jour.

Et, en Allemagne, le Parlement est toujours en train d'élaborer un système visant à rémunérer les éditeurs en fonction des contenus indexés par Google.